

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée polyvalent Niépce-Balleure - BTS - Production - Conception de produits industriels

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée polyvalent Niépce-Balleure - BTS - Production - Conception de produits industriels (8621)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 15%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 33%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée polyvalent Niépce-Balleure - BTS - Production - Conception de produits industriels (8621)	Jury par défaut	Autres candidats	10	87	79	79	8
		Bacheliers professionnels toutes séries	5	31	31	27	8

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée polyvalent Niépce-Balleure - BTS - Production - Conception de produits industriels (8621)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	11	8	8	1	12,5 %
			Masculin	76	71	71	7	87,5 %
			Total	87	79	79	8	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	3	3	3	1	12,5 %
			Masculin	28	28	24	7	87,5 %
			Total	31	31	27	8	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée polyvalent Niépce-Balleure - BTS - Production - Conception de produits industriels (8621)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	9	9	9	1	100 %
				AB	6	6	6	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	16	16	16	1	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	3	1	1	0	0 %
				Sans mention	36	32	32	3	50 %
				AB	23	22	22	3	50 %
				B	5	5	5	0	0 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	69	62	62	6	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	1	1	1	100 %
				Total	2	1	1	1	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	2	1	0	0 %
				Sans mention	7	7	4	1	12,5 %
				AB	9	9	9	5	62,5 %
				B	10	10	10	2	25 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	31	31	27	8	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée polyvalent Niépce-Balleure - BTS - Production - Conception de produits industriels (8621)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	70	65	65	6	75 %
			En réorientation	13	12	12	1	12,5 %
			Non scolarisés	2	1	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	2	1	1	1	12,5 %
			Total	87	79	79	8	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	30	30	26	8	100 %
			En réorientation	1	1	1	0	0 %
			Total	31	31	27	8	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée polyvalent Niépce-Balleure - BTS - Production - Conception de produits industriels (8621)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	63	60	60	6
			Autres doublettes	3	1	1	0
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée polyvalent Niépce-Balleure - BTS - Production - Conception de produits industriels (8621)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	95,5 %	98,4 %	98,4 %	100 %
		Autres doublettes	4,5 %	1,6 %	1,6 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de l'enseignement professionnel ou technologique	Bulletin ou notes à l'examen	Essentiel
	Notes en mathématiques	Bulletin ou notes à l'examen	Très important
	Notes en physiques-chimie	Bulletin ou notes à l'examen	Important
	Notes en français - philosophie	Bulletin ou notes à l'examen	Important
	Notes en anglais	Bulletin ou notes à l'examen	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Utilisation d'un logiciel de CAO	Appréciation des professeurs	Important
	Autonomie	Appréciation des professeurs	Important
	Organisation et efficacité dans le travail	Lettre de motivation et appréciation des professeurs	Complémentaire
Savoir-être	Echanger au sein d'une équipe et rendre compte	Appréciation des professeurs	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation	Complémentaire
	Choix de la formation demandée en regard de la formation suivie	Lettre de motivation et formation d'origine du candidat	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	type d'engagement	degré d'implication dans l'engagement	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STD2A

- Analyse et méthodes en design (EDS)
- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Moyennes insuffisantes dans les enseignements de spécialités examinés (bulletins scolaires de première et terminale,
Série technologique non adapté au diplôme,
Spécialités inadaptées de la voie générale,
Absence d'éléments chiffrés (données semestrielles ou trimestrielles),
Absences d'éléments liés à la fiche avenir,
Absentéisme important mentionné dans les bulletins de première et terminale.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Prise en compte des cordées : lien entre le type de cordée et la formation demandée (ex : soutien scolaire avec l'enseignement supérieur en mécanique, sciences de l'ingénieur etc., projets pédagogiques dont les thématiques sont en lien avec la formation).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux a statué à partir des dossiers des candidats directement sur la plateforme PARCOURSUP. L'algorithme de calcul qui a permis d'établir un préclassement des candidats prenait en compte :

- les résultats chiffrés de l'année de première et de terminale (pour les élèves de terminale), les résultats à l'examen pour les élèves de retour d'enseignement supérieur,
- les éléments d'évaluation de la fiche avenir traduits en note sur 20 en fonction de l'appréciation de chaque critère,

Les dossiers des candidats dont l'origine du diplôme et les compétences acquises n'étaient pas en cohérence avec la formation n'ont pas été classés.

Le classement des dossiers était ensuite ajusté en fonction de critères annexes tels que :

- L'assiduité,
- le comportement en classe,
- la capacité à travailler en groupe,
- les motivations du candidat,
- l'engagement citoyen.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

L'étude des dossiers a permis de repérer plusieurs points importants dans le contenu :

- Les compétences liées à la modélisation numérique des systèmes (CAO et simulations) constituent un point essentiel dans le classement des dossiers. Ainsi, les résultats du bloc scientifique et / ou technologique ou professionnel ont un poids important dans la décision finale. Il convient de bien travailler ce bloc.
- Les compétences liées à l'étude et à l'analyse des systèmes mécaniques sont primordiales, le candidat doit impérativement montrer qu'il connaît ce domaine et qu'il y est à l'aise.

D'une façon générale, le projet motivé doit être soigné et cohérent avec la demande, il est également primordial de bien le rédiger. Trop souvent les dossiers des candidats sont incomplets (absence de fiche avenir, pas de notes chiffrées etc.), il est fondamental de compléter le plus précisément possible toutes les rubriques du dossier.

Signature :

Fabrice ROUSSEAU,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
polyvalent Niépce-Balleure